



DEPARTEMENT DE LA SAVOIE
Arrondissement d'ALBERTVILLE
COMMUNE DE QUEIGE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 17 novembre 2014

L'an deux mil quatorze, vingt et un novembre le Conseil Municipal de la Commune de QUEIGE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de Monsieur Edouard Meunier

Présents : Albrieux Nicolas, , Bieth Jacqueline, , Bouziane Michèle, Brisemontier Jean-Louis, Combaz Raymond, Bertolaccini Christophe, , Deville-Cavellin Elodie, Gibert Danielle, Joguet-Reccordon Carole, Meunier Edouard, Perino Bernard, Duc Pierre

Secrétaire : Carole Joguet-Reccordon

Excusés : Juliette Derimay représentée par Carole Joguet-Reccordon, Noëlle Bonnet représentée par Elodie Deville-Cavellin

Objet : TARIFS DES SERVICES A COMPTEUR DU 1ER DECEMBRE 2014

Après délibération le Conseil Municipal vote les tarifs suivants

Nombre de conseillers
en exercice : **14**
Nombre de conseillers
présents : **12**
Exprimés : **14**
Pour : **14**
Contre : **0**
Abstentions **0**

Engins	Tarifs Horaire
Cat 908H	62,00
Pelle	107,00
Forfait transfert pelle	105,00
Camion Renault	88,00
Case 721 C	116,00
Tondeuse Shibora	41,00
	Tarif journalier
compresseur	31,00
	Tarifs Horaire
Main d'oeuvre	
Main d'oeuvre (Travaux en régie)	21,50
Main d'oeuvre	31,50
	TARIFS
Cimetière	
Vente de case columbarium	650,00
Concession 30 ans	125,00
Creusement tombe	450,00
Concession Caveau 30 ans	46,00
Concession Caveau 50 ans	61,00
Concession columbarium 50 ans	80,00
Concession cimetière bas 30 ans	273,00
	TARIFS
Salle des Fêtes	
Habitants de Queige du 1/05 au 30/09	100,00
Habitants de Queige du 1/10 au 30/04	120,00

Location vaisselle	50,00
Associations extérieures du 1/05 au 30/09	150,00
Associations extérieures du 1/10 au 30/04	170,00
Caution salle des fêtes	400,00
Caution ménage	100,00
Plan d'eau	TARIFS
Plan d'eau + Local Week-end	230,00
Pour les habitants de Queige (le week-end)	70,00
Pour les associations de Queige	Gratuit
Caution	200,00
Eau	TARIFS
Prime fixe	49,00
0 à 20 m3	1,32
21 à 100 m3	0,83
101 à 200 m3	0,42
+ de 201 m3	0,30
Location compteur	15,30
Taxe eau potable et solidarité	0.11

Pour extrait conforme
Suivent les signatures

Le Maire, **Edouard MEUNIER**



**SOUS-PREFECTURE
ALBERTVILLE**

01 DEC. 2014

RECEPISSE

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication